

abandonné le programme des travaux d'hiver. Nous avons déjà adressé des reproches sévères au gouvernement. La suppression des travaux d'hiver nous prouve, cette année plus que jamais, combien l'erreur a été monumentale et combien elle a été coûteuse pour la plupart des régions du Canada. Il était nécessaire d'étudier sérieusement l'opportunité d'effectuer certains travaux. Mais, par contre, un certain choix de travaux s'imposait, et il aurait fallu donner certaines garanties, tant aux municipalités qu'aux provinces. Le maintien du programme des travaux d'hiver pour certains services publics et certains édifices publics aurait permis de pallier le chômage. Mais comme le gouvernement n'a rien voulu comprendre, nous sommes maintenant dans l'obligation de reconnaître que la situation est plus critique que jamais.

• (9.50 p.m.)

Monsieur l'Orateur, je demanderais au gouvernement d'affecter des crédits à l'aménagement d'usines d'épuration des eaux dans plusieurs municipalités canadiennes. On veut combattre la pollution, mais que fait-on pour aider les municipalités à se doter d'usines d'épuration des eaux? Tant et aussi longtemps que nous continuerons à parler de pollution, nous perdrons notre temps. Et les municipalités qui ont besoin d'usines d'épuration ne sont pas en mesure de s'en construire, étant donné le fardeau déjà trop lourd de leurs dettes. Le gouvernement devrait consentir aux municipalités, de concert avec les gouvernements provinciaux, si nécessaire, les crédits nécessaires pour la construction d'usines d'épuration des eaux, afin de combattre la pollution et de créer en même temps de nouveaux emplois.

Je voudrais rappeler au ministre des Finances qu'étant donné les dettes des municipalités, il serait opportun de leur consentir des prêts à faible taux d'intérêt. Ainsi, presque toutes les municipalités du Québec doivent consacrer 33 p. 100 de leurs budgets à l'amortissement du seul intérêt des dettes déjà contractées. Une quantité considérable de crédits devra être accordée afin de permettre à ces municipalités d'amortir leurs dettes à un taux d'intérêt convenable. Qu'on le veuille ou non, de la façon dont vont les choses, il est impensable que les municipalités puissent continuer à fonctionner comme elles le font actuellement.

Monsieur l'Orateur, je ne saurais terminer mes remarques sans dire quelques mots sur l'avenir de l'industrie du tabac. J'ai eu l'occasion d'en discuter quelque peu la semaine dernière à l'occasion d'un débat sur un amendement de la loi sur l'assurance-récolte. J'ose croire que le gouvernement songera sérieusement à l'avenir de l'industrie du tabac.

Je rencontrais, en fin de semaine, des producteurs de tabac de ma région, qui représentent 90 p. 100 des producteurs de tabac à cigarette de la province de Québec. Ils sont encore beaucoup plus nombreux en Ontario. Ils sont déjà inquiets du fait que le gouvernement projette de présenter un bill qui viserait à interdire toute publicité relative au tabac.

J'espère que le gouvernement adoptera d'abord une loi visant à interdire l'entrée des drogues au pays et l'usage de la marijuana. Comment gagner la confiance de la population lorsqu'on parle de supprimer toute publicité sur le tabac, dont l'industrie rapporte des millions au gouvernement canadien? Alors, poser la question laisse les gens perplexes, et avec raison.

D'une part, le ministre de l'Agriculture (M. Olson) continue, et je l'en félicite, à investir des sommes considérables pour l'amélioration de certains sols à tabac au Canada et, d'autre part, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro) prend bien soin de dire à toute la population: Si vous continuez à fumer, vous allez mourir.

Alors, cette contradiction ne fait qu'accentuer la perte de confiance de la population. Conséquemment, soyons sérieux et pratiques; ne laissons pas entrer des drogues au Canada, comme cela se produit actuellement, et nous pourrions songer sérieusement non pas à condamner l'industrie du tabac, mais à faire des études pour amener la population à mieux comprendre l'usage du tabac. De ce côté, il y aurait sûrement beaucoup à faire, comme au sujet de beaucoup d'autres produits.

J'ose croire que le Parlement, en toute honnêteté, aura le courage de se prononcer avec la plus grande sincérité, si l'on veut véritablement regagner la confiance du public et si l'on veut véritablement créer un climat favorable. Ainsi, tous les financiers, tous les hommes d'affaires reprendront confiance dans le Parlement et auront lieu de croire qu'il est possible de trouver une solution au chômage, afin que nous connaissions des jours meilleurs. J'espère que ces deux jours de débat ne seront pas inutiles, que le temps des paroles est révolu et que le gouvernement passera à l'action pour le plus grand bien de la population canadienne.

La population canadienne pourra de nouveau avoir confiance dans le Parlement, et ce si nous lui disons la vérité et si nous agissons.

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, il est de mon devoir, je pense, de participer à ce débat, afin d'apporter ma collaboration. J'invite le gouvernement à appliquer des solutions au grave problème du chômage et à tous les autres qui en découlent.

J'ai écouté, au cours de l'après-midi, avec beaucoup d'attention, le discours de l'honorable ministre du Travail (M. Mackasey). J'ai retenu de son discours trois points principaux.

Premièrement, il a dit: Il y a dans les banques beaucoup d'argent qui attend des emprunteurs. Tout le monde le sait! Je suis convaincu que ceux qui en ont un plus pressant besoin le savent davantage, car il arrive très souvent que des hommes d'affaires, des industriels, se rendent à Ottawa—comme cela s'est produit la semaine dernière—pour rencontrer des fonctionnaires, afin de se prévaloir de certaines lois, dans le but de présenter aux banquiers des garanties leur permettant d'emprunter de l'argent pour continuer à exploiter leurs entreprises.

Monsieur l'Orateur, nous savons qu'il y a beaucoup d'argent quelque part. Tout le monde sait que les banques détiennent le privilège de monnayer le crédit de la nation, ce contre quoi nous nous battons. Nous considérons cela comme anormal. Je vais essayer de le prouver durant les quelques minutes qui sont à ma disposition.

Ne serait-il pas démocratique que la Banque du Canada, la banque du peuple, ait le pouvoir et le devoir de monnayer le crédit de la nation? Qu'est-ce que le crédit de la nation? A mon sens, le crédit de la nation est fait par quelqu'un, par des activités quelconques. Il est constitué par le travail des Canadiens, quelle que soit sa nature. Que ce soit par l'ouvrier de la construction, par l'ouvrier d'une usine de fabrication de chaussures ou de vêtements, par le professionnel qui dispense ses services